Ville de Genève
Conseil municipal

P-465

Réponse du Conseil administratif du 31 mai 2023 à la pétition du 17 mai 2022: «Pour des retouches et un entretien des allées du parc Bertrand».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide de renvoyer la pétition P-465 au Conseil administratif le 7 février 2023.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a déposé au Conseil municipal une demande de crédit (proposition PR-1540) d'un montant de 8 860 000 francs toutes taxes comprises (TTC) en vue du réaménagement du parc Bertrand, de la réalisation d'une nouvelle place de jeux et de la réalisation d'une plateforme logistique. Cette demande de crédit, qui a fait l'objet d'une audition auprès de la commission des travaux et des constructions en date du 1er février 2023, est en cours d'évaluation par le Conseil municipal.

Le Service des espaces verts (SEVE) est en charge de la mise en œuvre de ces futurs travaux, qui se décomposeront comme suit:

– réfection des allées (matériaux de sol, soins aux racines d'arbres, etc.) couvrant entièrement les demandes de la pétition P-465;
– aménagement d'une nouvelle place de jeux en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO);
– réalisation d'une plateforme logistique couvrant les besoins du SEVE et du Service Voirie – Ville propre (VVP);
– acquisition d'un véhicule de manutention.

Ainsi, et dans l'hypothèse du vote de la demande de crédit de la proposition PR-1540 par le Conseil municipal, il sera possible de répondre favorablement et complètement aux différentes demandes de réfection des chemins, objets de la pétition P-465.

Les travaux pourraient démarrer au second semestre 2024, une fois les appels d'offres et la procédure d'adjudication finalisés ainsi que les autorisations de construire délivrées par les services cantonaux.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez